

Extrait du Collège Lycée MARIE JOSEPH

<http://college-marie-joseph.etab.ac-caen.fr/spip.php?article246>

# Présentation de la Section Sportive Golf

- 13 - Section Sportive Golf -

Date de mise en ligne : mercredi 20 avril 2016

## Description :

Le collège MARIE-JOSEPH a obtenu à la rentrée de 2015 l'ouverture d'une section sportive golf en partenariat avec le golf de Deauville-Saint Gatien. Cette section permet une pratique plus importante du golf grâce à un aménagement de l'emploi du temps.



Le collège MARIE-JOSEPH a obtenu à la rentrée de 2015 l'ouverture d'une **section sportive golf en partenariat avec le golf de Deauville-Saint Gatien**. Cette section permet une pratique plus importante du golf grâce à un aménagement de l'emploi du temps.

**L'inscription à l'Association Sportive du Collège et la présence aux entraînements et compétitions scolaires sont indispensables.**

**La souscription d'une licence à la Fédération Française de Golf sera exigée** afin de valider les acquis en cours de scolarité (drapeaux fédéraux). Le matériel (pédagogique) est fourni par le Club de Golf dans le cadre du partenariat qui nous unit. Cette section sportive **est ouverte à toutes les classes de collège** et n'entraîne pas de coût de scolarité supplémentaire.

### CONTENUS DE LA FORMATION

L'élève inscrit en section sportive scolaire va :

- Bénéficier d'une éducation aux valeurs du sport.
  - Avoir l'occasion de les expérimenter dans les activités sportives qui lui sont proposées, notamment en assumant des rôles sociaux : arbitre, juge, secrétaire, observateur, entraîneur...
  - Etre informé des problèmes de dopage et de violence.
  - **Etre engagé, chaque année, dans une action spécifique supposant la prise en compte concrète de la promotion des valeurs du sport.**
1. Cette action est décidée par l'équipe d'encadrement et les élèves.
  2. Elle peut prendre des formes diverses : organisation et encadrement d'une manifestation sportive interne à l'établissement, ou extérieure (sport scolaire), encadrement d'un stage de formation, organisation de présentations vers des élèves plus jeunes...
  3. L'action doit être précisée chaque année dans le projet annuel de la section sportive.

### PRÉSENTATION DE L'ACTION RETENUE PAR LA SECTION

#### Objectifs et présentation de l'action

**préparation, organisation et encadrement des épreuves d'évaluation en APPN selon des valeurs de :**

- respect des règles édictées
- solidarité et de camaraderie dans l'accompagnement des participants
- sportivité dans l'encouragement à la performance
- d'humilité dans l'accompagnement des différents niveaux de jeu
- travail à travers les formations suivantes :

#### 1- Formation à l'arbitrage pour faire Respecter l'étiquette et le règlement

- choix et définition du règlement selon cahier des charges spécifiques
- définition de la terminologie propre au golf (anglais)

#### 2- Formation à la préparation du parcours

#### 3- Formation à la gestion de l'évènement

## Présentation de la Section Sportive Golf

---

- préparation des fiches de notation (cartes de scores) et des équipes
- calcul des scores pour établir le classement général de l'épreuve (mathématiques)

### 4- Formation au rôle d'observateur en compétition pour assister les participants si besoin

#### Personnes impliquées

- Une personne diplômée d'état BE1 du Golf de St Gatien
- Un professeur d'EPS de l'établissement

#### Critères d'évaluation de l'action

##### 1- Utilisation des outils fédéraux d'évaluation

- Drapeaux FFGolf
- PGA France
- Opens

##### 2- Performances sportives en compétition : scores

##### 3- Participation à l'organisation des évènements golifiques

- Préparation du parcours de golf au format compétition
- Calculs des scores et index selon formules de jeu en application

##### 4- Efficacité d'encadrement des golfeurs en apprentissage lors des APPN

##### 5- Participation d'un représentant du golf au conseil de classe. Intégration du comportement de l'élève dans le compte rendu aux parents.

##### 6- Prise en compte de l'évaluation dans la note d'EPS

#### Critères de recrutement

- L'élève doit posséder une licence de la FFG et détenir un index suffisant
- L'élève devra rédiger une lettre de motivation et sera ensuite convoqué à un entretien.
- L'élève devra avoir démontré sa motivation dans son travail et son comportement au sein de l'établissement.